

SOMMAIRE

Les réalisations
2012

Pages 2 et 3

Les projets 2013

Page 4

MARPA

Page 5

Démographie

Page 6

Les artisans

Page 7

Les services

pratiques

Page 8

Edito

Au seuil de cette nouvelle année qui annonce l'heure des bilans, des bonnes résolutions, des projets et bien sûr des vœux. Je succombe volontiers à la tradition festive et à ce rite annuel, en vous souhaitant, au nom de la Municipalité que je représente, une bonne et heureuse année, pour vous, mais aussi pour votre famille et vos proches. Que cette année 2013 vous apporte à tous, joie, bonheur, santé et succès dans vos projets.

Dans un contexte économique difficile, accentué encore par la réforme des bases d'imposition qui inquiète nombre de maires de tous bords politiques, grâce à notre gestion saine et notre adhésion à la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, nous avons réussi notre pari de ne pas augmenter les impôts locaux en 2012 ; avec l'espoir de garder les mêmes bases pour 2013, malgré une bais-

se annoncée par l'Etat, de 3% de la dotation globale de fonctionnement.

HAUTEFAGE la TOUR où il fait bon vivre, continue à être dans bien des domaines une commune pionnière, financièrement responsable, et nous pouvons collectivement en être fiers, et j'y ajouterai des souhaits de tolérance et de solidarité.

Tolérance, parce que notre société doit admettre les

différences, afin que chacun trouve sa place, en se construisant avec les autres.

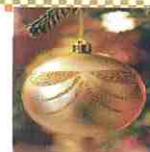
Solidarité ensuite qui n'a jamais été un vain mot dans notre commune, notre région, notre pays. J'exprimerai par conséquent, des vœux tout particuliers et affectueux à l'intention des plus fragiles d'entre nous : aux plus jeunes pour que leur éducation les aide à s'épanouir pour devenir les citoyens de demain, aux plus âgés et aux plus malades pour qu'ils soient moins isolés. Le souci constant de la Municipalité est de développer une qualité de vie harmonieuse.

Que cette année 2013 soit encore placée sous ce signe, qu'elle apaise les maux de ceux qui sont meurtris par la vie et qu'elle soit pleine de bonheur et de satisfactions.

BONNE ANNEE
Votre Maire
Guy VICTOR



Cérémonie des vœux



Guy Victor, Maire d'Hauteфage la Tour et le Conseil Municipal
Sont heureux de vous inviter pour vous présenter leurs vœux
Autour de la galette et du verre de l'amitié

Dimanche 13 Janvier 2013

À 16 heures à la salle des fêtes

Réalisations 2012

Le nouveau préau

Un préau supplémentaire a été réalisé en toile tendue à l'école par les entreprises RICHARD d'Auradou et PROTECTION SOLAIRE de Bon Encontre d'un coût total de 25 448.55 €.

Le choix de ce matériaux a été imposé par l'Architecte des Bâtiments de France. Le Conseil Municipal aurait préféré quant à lui, une structure plus traditionnelle en bois.

Cet équipement a été subventionné à hauteur de 25 % par l'Etat et 35 % par le Conseil Général, laissant à la charge de la commune une somme de 10 179.42 €.



Le nouveau préau de l'école maternelle

Monument aux Morts

Un dallage en pierre naturelle a été posé autour du monument aux morts et l'accès modifié afin de sécuriser les cérémonies à venir. Réalisation : Ets Gandin pour un coût de 10 759.22 €.

Nous vous rappelons que les cérémonies de commémoration ont lieu tous les ans, le 11 Novembre et le 8 Mai à 11 h 45 et que les enfants sont invités à y participer.

Aménagement extérieur de l'atelier communal

L'aménagement extérieur de l'atelier communal est désormais terminé. Il a permis de réaliser l'accès aux toilettes publiques aux personnes à mobilité réduite, ainsi que d'améliorer le parking devant l'atelier.

La commune a bénéficié pour cette opération d'une subvention de 6080 € au titre des amendes de police.

Travaux de voirie

Les services techniques de la CAGV ont réalisé des travaux de réfection de la voirie sur les chemins ruraux de Saint Thomas, de Nadalie et de Cessac. Les voies communales 201 de Piquepoul et 205 de Rocayren ont également fait l'objet d'un reprofilage complet

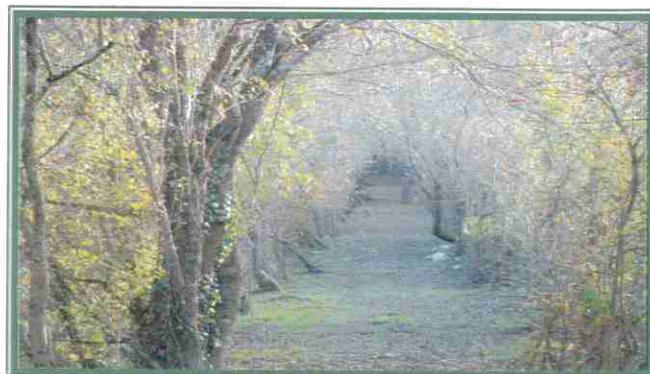
Il a été mis en place une signalisation conforme à l'arrêté municipal règlementant la vitesse de circulation sur la voie communale 201 aux abords des lotissements Lascarbounières, Labau, les Hauts de Piquepoul et les Terrasses de Loubas, zone désormais limitée à 50 km/h pour des raisons de sécurité et suite à la demande d'administrés.

La modification du rond point de Lascarbounières est quant à lui prévu dans le courant du 1er trimestre 2013.

Le chemin de Beaujoli récemment ouvert aux randonneurs

Sentiers de randonnées

Deux nouveaux itinéraires de randonnées ont été ouverts en 2012. La boucle de la Malausie (environ 5 km) et la boucle de Saint Thomas (environ 10 km). Les plans et descriptifs de ces nouveaux parcours sont disponibles en mairie ou sur le site du Comité départemental du tourisme : www.tourisme-lotetgaronne.com



Urbanisme

REGLEMENTATION

Depuis le 1er Juin 2012, la commune a délégué la compétence « Instruction des documents d'urbanisme » à la CAGV.

Pour tous les travaux qui ont fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable, je vous invite à respecter scrupuleusement toutes les prescriptions figurant dans l'arrêté d'autorisation (implantation, surfa-

ce plancher, matériaux, couleurs, etc...). Car dès réception de la Déclaration Attestant de l'Achèvement et de la Conformité des Travaux (DAACT), le service de conformité de la CAGV prendra contact avec vous afin de vérifier la conformité des travaux par rapport à votre déclaration initiale. Le non-respect engendrerait pour le pétitionnaire des complications administratives (dépôt d'un permis de

construire modificatif...)voire même un procès-verbal d'infraction avec mise en œuvre d'une procédure contentieuse.

Je vous recommande avant tout commencement de travaux de prendre contact avec le secrétariat de mairie afin de vérifier la réglementation de la zone dans laquelle vous avez l'intention de bâtir.



Un D.A.E à Hautefage

Considérant que les arrêts cardio-respiratoires sont une des premières causes de mortalité en France et qu'il est nécessaire d'intervenir dans les minutes qui suivent pour éviter des séquelles irréversibles, la commune s'est dotée d'un défibrillateur automatique externe (DAE), installé à l'entrée de la salle des fêtes. Une formation à l'utilisation de cet appareil s'est déroulée le 24 octobre dernier.

Un nouvel
équipement
pouvant sauver
des vies



Pendant la séance de formation
du 24 octobre 2012

L'arrêt cardiaque - Les gestes de secours

Vérifiez que la victime ne réagit pas et ne respire pas normalement

Demandez à quelqu'un de prévenir les secours d'urgence (15, 18 ou 112) et d'apporter le défibrillateur

Commencez à effectuer 30 compressions thoraciques

Mettez le DAE en marche et suivez les instructions de l'appareil

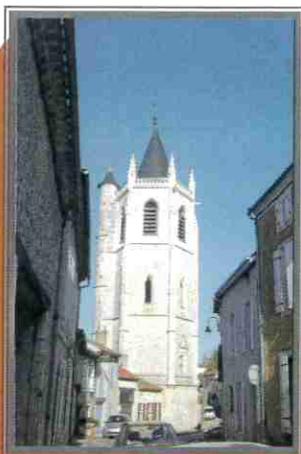
Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes

Le défibrillateur entièrement automatique administrera le choc sans votre intervention

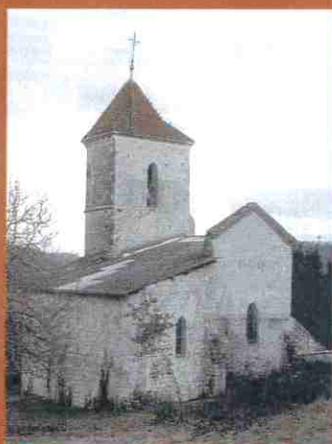
Si le DAE vous invite à entreprendre des compressions thoraciques, faites-les sans tarder.

Continuez la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours, ou que la victime reprenne une respiration normale.

N'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place. Si celle-ci reste inconsciente mais respire normalement, mettez-la sur le côté



La Tour épiscopale après restauration extérieure



L'église Saint Just dans son état actuel

**RUE
de la Mairie**

La Tour d'Hautefage

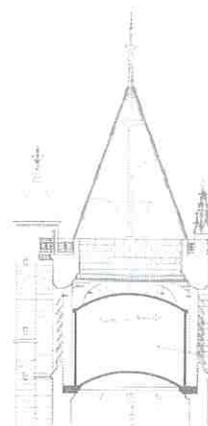
Comme vous l'avez surement constaté, les travaux de restauration des parements extérieurs et de la toiture de la Tour sont terminés. La pose d'un paratonnerre a été ajoutée à cette tranche de travaux.

Nous pouvons être tous satisfaits du travail accompli. Il aura permis de redonner à cet édifice son faste d'antan.

Notre tâche malgré tout ne s'arrête pas ici. L'entreprise Boldini a été retenue par délibération en date du 4

décembre 2012 pour effectuer les travaux de démolition de la cuve intérieure en béton. La consultation pour la pose d'un plancher est en cours et sera attribuée prochainement

Nous espérons vivement que la conjoncture nous permettra de finaliser la restauration afin de pouvoir enfin l'ouvrir au public, d'autant plus que la communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois que nous avons rejoint, a obtenu le prestigieux label de Pays d'Art et d'Histoire.



Plan en coupe de la Tour avec la cuve à démolir

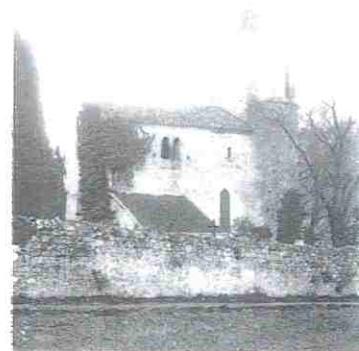
Eglise Saint Just

Les travaux envisagés portent sur les interventions les plus urgentes au niveau des toitures et des façades de l'édifice. Afin de permettre la restitution d'une couverture à deux pans sur la nef, le mur Nord (aujourd'hui disparu) sera reconstruit.

De plus, afin d'interdire l'accès au clocher aux pigeons, des grillages seront posés sur les baies.

L'étude financière réalisée en 2012 par Monsieur THOUIN, architecte du patrimoine, fait apparaître un coût de 267 000 € TTC. Le montant total des subventions demandées est de 119550 €.

Cette restauration est réalisable grâce à un don conséquent d'un de nos administrés, que nous remercions vivement.



Photographie ancienne Archives départementales de Lot et Garonne

Dénomination des rues

Il nous apparaît important d'entreprendre en 2013 la dénomination des rues et la numérotation des maisons du bourg. En effet, depuis quelques temps, les services de la Poste pour la distribution du courrier, mais aussi des prestataires comme France Télécom ou EDF se plaignaient de l'imprécision des adresses dans le Bourg. De plus,

lorsqu'une adresse est imprécise, les services de secours peinent à trouver le lieu de leur intervention. Ils perdent du temps et les conséquences peuvent être fâcheuses.

La Poste nous aide dans cette démarche, mais la compétence de dénommer une rue revient au Conseil Municipal. Ce dernier fixe un nom par délibération, le

Maire prend ensuite un arrêté afin de porter à la connaissance du public les noms décidés. Les frais d'établissement, d'entretien et de renouvellement des plaques de rue sont exclusivement à la charge de la commune, seul l'entretien des numéros des maisons incombe au propriétaire. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancement de ce projet qui touche nombres d'entre vous.

Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées

Depuis quelques années, l'idée de construction d'une MARPA à Hautefage a fait son chemin dans l'esprit du conseil Municipal. C'est un projet qui tient à cœur à tous les élus, soucieux du bien être de leurs aînés.

Le concept MARPA est simple et convivial. Ce sont des petites unités d'accueil de 25 places maximum, placées sous le signe du libre choix. Chaque résident dispose de son propre logement qu'il peut aménager avec ses meubles, et y préparer ses repas. Les résidents choisissent aussi les professionnels de santé et les services d'aide à domicile.

Sous la conduite d'un responsable, l'équipe accompagne les résidents dans les gestes de la vie quotidienne et dans leurs activités. La salle à manger-salon attenante à la cuisine, la buanderie, la bibliothèque, les locaux collectifs et le jardin forment un cadre d'activités complet. La sécurité est assurée 24 heures sur 24 par un système de téléassistance, pour la tranquillité de tous, il permet un contact permanent entre les résidents et le personnel.

De nombreuses rencontres, l'acquisition d'un terrain de plus de 7700 m², ainsi que des opportuni-

tés financières font que désormais cette démarche semble réalisable.

En outre la situation géographique de la MARPA, au centre du village et à proximité immédiate des commerces favoriserait les échanges entre les résidents et les habitants d'Hautefage. Elle amplifierait la dynamique du village, déjà très actif au niveau des associations. Les activités proposées par toutes les associations pourraient aisément être partagées par les pensionnaires. De plus un fait non négligeable pour le développement économique de la commune serait la création de cinq ou six emplois permanents.

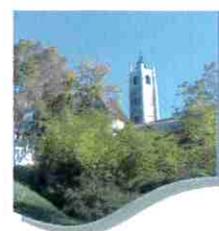
Cependant ce qui semblerait être le plus intéressant serait de pouvoir créer des liens intergénérationnels. La proximité avec l'école maternelle serait l'occasion de favoriser les rencontres, de créer des activités communes. Un bon moyen de rompre la solitude...

Pour ce faire, la commune a contacté les municipalités voisines d'Auradou, Cassignas, Castella, Dausse, Frespech, La Croix Blanche, Laroque Timbaut, Mas-

sels, Massoulès, Monbalen, Penne d'Agenais, Saint Robert et Trémons pour les associer à une analyse préalable au projet.

Suite à une réunion à la mairie d'Hautefage, le 10 Juillet 2012 où toutes ces communes ont répondu favorablement, une enquête sera menée par des représentants locaux de la MSA, des élus, des responsables d'associations ou du personnel communal, auprès des personnes âgées tirées au sort parmi un listing fourni par les communes. Cette enquête aura lieu au 1er trimestre 2013. Elle a pour but de mieux connaître les attentes de nos aînés en matière de prise en charge, de logement, d'infrastructure et de services.

La MSA Service Périgord Agenais est partenaire privilégié de la commune sur ce projet et nous aide dans toutes les démarches administratives.



Ci contre, un exemple de réalisation en Lot et Garonne
La MARPA de Prayssas



Naissances :

AMEADA Iris, Malilim
04 septembre 2012,
CAQUERET Ethan, Gérard
26 septembre 2012
CAQUERET Thimotey, Thierry
26 septembre 2012
CHAMBON Noa, Adrien
09 avril 2012
COULONGES Léandra, Jade, Catherine
09 mars 2012
DEBARD Névéna
24 janvier 2012
FOURCADE Alice, Capucine, Martine, Nicole
22 Novembre 2012
GESSION Guylian
22 février 2012
HAAGE Alexis
03 janvier 2012
JBIRANE Khalil
27 juillet 2012
JURADO Amalia
17 septembre 2012
LAFON Nina, Emma
07 mars 2012
LAFON Léo, Bernard, Jacques
02 septembre 2012
MARMIER Maxence
10 novembre 2012
ROGER Théo, Baptiste, Quentin
24 juillet 2012
SAMMUT Camille
12 juin 2012
VICTOR Gabriel, Ethan, Hugo
07 Septembre 2012
YVON Méline, Margot, Gabrielle
01 octobre 2012
ZANELLA Soan, Noah
03 Novembre 2012



Mariages :

DOFFENIES Erwan et
BARGOZZA Stéphanie 26 mai 2012
GAVALDA Yoan et
LE BOT Véronique 25 août 2012
LEQUIN Alexandre et
MORVAN Sandrine 28 janvier 2012
PIFFETEAU Christian et
SCHAAL Gabrielle 24 mars 2012

Décès :

CASTIONI Joseph 13 avril 2012
CRETON Jean-Claude 24 septembre 2012
MAUREL épouse SIMON Yvette 29 août 2012

Travaux d'aménagement du village

Nous vous avons annoncé dans le bulletin de l'année précédente que des travaux d'aménagement de la rue principale du village seraient engagés en 2012. Malheureusement suite à un avis défavorable de Madame l'Architecte des Bâtiment de France, ce projet n'a pas pu recevoir tous les financements possibles. Une nouvelle étude est en cours avec l'aide des services de la Communauté d'agglomération du grand Villeneuvois. Nous travaillons sur ce projet et souhaitons qu'il puisse aboutir.

Démarchage à domicile

Nous avons été prévenus que des personnes se présentaient au domicile des particuliers pour leur vendre ou leur présenter des produits (type isolants, menuiseries, contrôle des termites, changement des compteurs EDF...). Aucune de ces entreprises n'est mandatée par la mairie.

Soyez vigilants.

Ecole Georges Brassens

Effectif 2012—2013

- Tout petits : 25
- Moyens grands : 24
- Grande section : 24



Cantine et garderie :

Tarif cantine : Les parents paient une participation par rapport au coût réel d'un repas qui est supérieur à 4 €.

Carte (16 repas) 30,40 € soit 1,90 € le repas.

Tarif garderie :

- 1,50 € de l'heure pour 1 enfant
- 2,30 € de l'heure pour 2 enfants
- 3,00 € de l'heure pour 3 enfants

Distribution de sacs poubelles

Veillez nous excuser du retard pris dans la distribution des sacs à ordures ménagères. Nous avons été livré en fin d'année.

Nicole et Nadine seront à votre disposition à la mairie durant le mois de Février 2013 - tous les matins (sauf le mardi) de 9 h à 12 h pour venir les retirer.



Les artisans et commerçants de la commune



Alimentation - restauration

Epicerie au P'tit Bonheur - Sylvie Jeannot - Pièce de Hautefage - Tél : 05 53 01 29 69 ✓
 Boulangerie - Fabien Vuilleumier - Le bourg - Tél : 05 53 41 49 70
 Pizzeria de la Tour. Chez Steph et Ludo - Tél. 05 53 70 16 52 ✓
 Primeur Fruits et légumes - MASSON Jean-Louis - Le triadou - Tel : 05 53 49 31 03
 Poulets rôtis Chicken Box - Saint Just - Tel : 05 53 01 22 90 Port : 06 06 80 26 70 ✓

Agriculture

Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol - Labarbie - Tél : 05 53 41 49 59
 Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Le Bot - Rte d'Auradou - Tél : 05 53 49 31 13
 Travaux agricoles et travaux publics - Sarl J-P Branquet - Laurespic - Tél : 05 53 49 30 23
 Terrassements travaux publics et agricoles - Bernou Jean-Pierre - Mazet
 -Tél : 05 53 49 31 42 - Port. : 06 74 39 41 95



Bâtiment

Installation chauffage - Bruno Assignac - Lacourbonne -
 Port : 06 70 80 96 40 Tel : 05 53 49 08 92
 Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses
 - Port. :06 83 11 01 16 - Tél. : 05 53 49 46 52
 Peinture Bâtiment - Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14
 Plomberie Zinguerie- Electricité - Jean-Claude Tolat Piquepoul - Tél : 05 53 41 42 93
 Dépannage et installation électricité- Chauffage - Plomberie - Jean-Claude Lacombe
 - Lotissement Labau - Port : 06 85 91 96 06 Tel : 05 53 49 14 19
 Electricité générale. AFM Elec : Rue de Penne. Hautefage. Rénovation. Neuf.
 Dépannage 7j/7- 24h/24. Tel 05 53 01 03 16
 Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - Au Boug - Tel : 05 53 41 49 13
 Maçon traditionnel - Eric Membrilla - Font de Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62
 Renov-Action - Maçon-charpentier - Manuel Fernandez - Mandreau - Tel : 05 53 40 63 46
 Miroiterie LE VITRIER 47 - Crédences de verre murales - Menuiserie Alu et PVC -
 - Pech D'Oueilles - Tel : 05 53 41 73 96 Port : 06 17 42 67 45
 Piscines - Entretien dépannage Rénovation - LPS - Lascanals - Tel : 05 53 71 63 13
 Port : 06 71 64 37 40



Mécanique- Tôlerie

Mécanicien - Serge Richaud - Au Bourg - Tél : 05 53 49 30 84
 Carrosserie-Tôlerie - Gérald Montmarty- Le bourg - Tél : 05 53 36 66 64



Santé

Infirmière - Danielle Sonilhac - le bourg - Port : 06 80 30 33 40 Tel : 05 53 49 30 75

Divers

Pyrotechnique - Sarl ATPM - le bourg - Tél : 05 53 49 36 66
 Torrefaction - Sarl Leboncafé - Camp Del Sourd - Tél : 05 53 49 26 46
 Parc-Jardinage-Élagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau - Tél : 05 53 41 78 70
 Espaces verts - Entretien - Francis Tricou - Tél/Fax : 05 53 71 32 49 - Port. 06 43 92 67 34
 Potier - Jambois T. - Pignol - Tél : 05 53 49 38 76
 Peintre en décors - Rominger M. - Pignol - Tél : 05 53 49 38 76
 L'Atelier Corporel - Catherine Boullenger - Sablas - Tél : 05 53 49 31 24
 Coiffure à domicile - Dominique Gras - Galapian - Port : 06 62 93 71 97
 Paie et gestion du personnel - Nadia Leymat - Bertrand -Tél : 09 79 72 59 13 - Port : 06 40 46 10 48
 Petits travaux d'entretien et de bricolage - Joël Pilles - Lagarde Basses - Port : 06 45 35 29 34



Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer (lors de la prochaine édition du « Petit Journal d'Hautefage ») veuillez vous signaler auprès de la mairie. Il en va de même pour tout changement.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Syndicat d'initiative - Comité des fêtes

Président : Jean-Louis Manach

Tél : 05 53 96 34 13

- 7 juillet : Vide grenier.
- 13 juillet : Repas suivi d'un feu d'artifice.
- 19 Juillet : Cinéma au clair de lune
- 10 et 11 août 2013 : Championnat de France de course de côte motos toutes catégories. (Ouvert à tous)



Loisirs et détente

Présidente : Carmen Monteladonne

Tél : 05 53 41 43 45

Jeu de scrabble : Tous les mercredis à 14 H
Loto et goûter : le premier jeudi de chaque mois



Société de chasse « la Diane »

Président : Jean-Louis Masson

Tél : 05 53 49 31 03

Banquet annuel : le dimanche 10 Mars, salle des Fêtes d'Hautefage .
Ball trap : 18, 19 et 20 Mai 2013

Ecole Auradou - Hautefage

Association des Parents d'Élèves

Présidente : Peggy Liénard

05 53 40 94 73

Le loto des écoles aura lieu à la salle des fêtes d'Hautefage le 26 janvier 2013.



Association des chemins de campagne

Président : Jean-Paul Dumas

Tél : 06 80 55 19 57

7 Avril 2013 : Foire aux livres

2 juin 2013 : Rallye pédestre et équestre.

15 décembre 2013 : vide grenier.



Association Boulevard Fifties

Président : Patrick Vidal

Tel : 05 53 41 72 01

7 et 8 Septembre 2013 : Festival rockabilly
—Exposition de voitures américaines—
rassemblement motos.

Le Petit Journal d'Hautefage la Tour a été conçu,
rédigé, réalisé et imprimé
par la mairie d'Hautefage la Tour

SERVICES PRATIQUES URGENCES

Samu : 15

Pompiers : 18 - Portable : 112

Gendarmerie : 17

Hôpital Villeneuve : 05 53 40 53 40

Smur : 05 53 01 80 80

Centre anti-poison : 05 61 49 33 33

Gendarmerie Penne : 05 53 49 64 25

Mairie :

Ouverture : Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14 à 18h

Fermée le lundi et le mercredi après midi .

Tél : 05 53 49 31 20 - Fax : 05 53 71 08 38

e-mail : communehautefageatour@wanadoo.fr

Site : www.hautefage-la-tour.com

Ecole maternelle et primaire Georges Brassens :

05 53 49 30 60

Ecole primaire Auradou : 05 53 41 30 59

Agence postale :

Hautefage : 05 53 49 31 00

Lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

Samedi 9h30 - 11h30.

Penne d'Agenais : 05 53 41 23 54

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 12h

Centres aérés :

ALSH de Penne lieu-dit Ferrié:

Les horaires d'accueil vont de :

7h30 à 9h30 le matin, de 13h à 14h30 l'après midi et de 17h à 18h30 en soirée.

Le Centre de Loisirs assure une permanence le lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 17 h.

Tél. : 05 53 41 34 05 ou 06 84 36 26 06

Centre de loisirs intercommunal de Monbalen

Lieu-dit « Lagarrigue » - 47340 Monbalen

L'accueil de loisirs de Monbalen accueille vos enfants de 3 à 11 ans

(les 12/15 ans sont acceptés exclusivement l'été)

Tél. : 05-53-48-90-40—Fax : 05-53-48-31-60

mail : ccroquentin@wanadoo.fr

Aide à domicile :

A.D.M.R : Laroque: 05 53 66 19 79 -

St Sylvestre : 05 53 41 35 61

A.S.S.A.D : Saint-Sylvestre : 05 53 41 74 84

Laroque : 05 53 95 95 88

Portage de repas - ASPAM - Montaigu de Quercy

Tél 05 63 39 96 07